

## **Permis de construire à Aulnay, pourquoi tant d'attente pour nous répondre ?**

Madame, Monsieur,

Vous êtes nombreux à nous alerter sur la multiplication des affichages de nouveaux permis de construire d'immeubles d'habitat collectif dans notre ville

Elus municipaux, nous avons demandé au Maire, par lettre recommandée en date du 19 octobre 2018, la liste de ces permis de construire délivrés depuis 2014, afin de connaître le nombre d'immeubles concernés, leurs caractéristiques, le nombre de logements et leur typologie.

La copie de cette lettre au maire est disponible au verso de cette page. A ce jour, et malgré nos multiples relances auprès des services municipaux, nous n'avons obtenu aucune réponse. Alors que ces mêmes services nous avaient indiqué qu'il n'y avait aucune difficulté à obtenir ces documents, qu'il suffisait d'en faire la demande écrite, demande réitérée plusieurs fois. Pourtant, la loi autorise l'accès à ces documents d'urbanisme !

**Nous nous penchons ici sur les permis concernant les immeubles suivants :**

- **angle rue Louis Barrault et rue Paul Langevin,**
- **angle rue Paul Langevin et place Abrioux,**
- **immeuble qui verra le jour entre la rue de la République et la rue d'Alsace (en lieu et place de l'ancien garage).**

**Nous avons également demandé l'accès à tous les documents concernant le futur parking sous-terrain de la place Abrioux / Camélinat.**

**Nous voulons connaître :**

- **la hauteur des immeubles,**
- **le nombre et la typologie des logements prévus,**
- **le nombre de places de parking prévues,**
- **la profondeur des immeubles et l'impact éventuel sur les nappes phréatiques,**
- **la préservation des espaces verts.**
- **si des dérogations au Plan Local d'Urbanisme ont été accordées,**
- **si le projet de parking sous-terrain de la place Abrioux a obtenu toutes les autorisations écrites et formelles de construction.**

Nous vous tiendrons informés des suites de notre démarche

*Dernière minute, après de multiples relances ce jour, et notre avertissement de saisir un avocat et surtout d'informer les habitants sur le délai d'attente inacceptable, nous avons reçu un email du directeur général des services nous indiquant ... qu'il nous envoyait un courrier de réponse... sans plus de précision alors qu'il était si simple de nous indiquer, par ce même email son refus ou son acceptation. Par conséquent, nous avons donc décidé de maintenir la distribution de ce courrier.*

**Benjamin Giami,**  
Conseiller municipal,  
Président du groupe « Rassemblement  
Pour Aulnay »

**Mohamed Ayyadi,**  
Conseiller départemental,  
Conseiller municipal.

**Leila Abdellaoui,**  
Conseillère municipale

**Karine Fougeray,**  
Conseillère municipale.

Aulnay-Sous-Bois, le 19 Octobre 2018

Monsieur Bruno BESCHIZZA  
Maire d'Aulnay-Sous-Bois  
Hôtel de Ville  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 56 - 93602  
Aulnay-Sous-Bois cedex

Objet : Demande de documents

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du travail de notre groupe, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir la liste des permis de construire pour les immeubles d'habitat collectif depuis 2014.

Je sais compter sur votre diligence afin de transmettre cette requête au service concerné.

Je vous remercie de me tenir informé de la suite donnée à ma requête.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Benjamin GIAMI  
Président du groupe  
Rassemblement Pour Aulnay